

DÉPARTEMENT
DU
CALVADOS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
LISIEUX

MAIRIE DE HONFLEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MERCREDI 29 AVRIL 2026

Date de
convocation :

22 avril 2026

Affichée le :

23 avril 2026

Date de
publication de la
délibération

07/05/2026

Nombre de
délégués

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 29 avril 2026, à 18h30, le Conseil Municipal de la ville de Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le petit grenier à sel sous la présidence de Nicolas PUBREUIL, maire de Honfleur.

Étaient présents :

N. PUBREUIL, maire
V. BARBEY-CEREUIL, E. LE FLOCH, C. PONS, F. LEFEBVRE, M. FAUVEL, D. PORTERIE adjoints.
C. MARIE-PILLIÉ maire déléguée de Vasouy
V. GESLIN, N. SALE, D. THOMAS, S. PÉROU, A. LANGIN, V. LEPAISANT, S. LENOBLE, T. MARTIN, M. VINAS, J. COULOMBEL, C. PERRAULT, M. DOUTRIAUX, S. PERRIN, N. BARQI, S. NAVIAUX, conseillers municipaux.

Absents et excusés :

M. LECHEVALIER (pouvoir à V. LEPAISANT), C. BUISSON (pouvoir à C. MARIE-PILLIÉ), B. DUHAMEL (pouvoir à V. BARBEY-CEREUIL), J. ANGER (pouvoir à N. BARQI), P. AMBOS (pouvoir à C. PERRAULT), B. BICZYK (pouvoir à M. DOUTRIAUX) conseillers municipaux.

Valérie BARBEY-CEREUIL a été élue secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Rapporteur : Nicolas PUBREUIL, Maire

La Ville de Honfleur, dans le cadre de sa politique de soutien aux acteurs locaux, reconduit chaque année son engagement en faveur des associations œuvrant dans des domaines variés tels que l'action sociale, la santé, la jeunesse, les personnes âgées, les familles, le patrimoine, la culture et le sport. Ces subventions, inscrites au budget primitif 2026, permettent de pérenniser les actions menées par ces structures, essentielles à la vitalité du tissu associatif et au dynamisme du territoire.

Le présent projet de délibération propose d'approuver les montants des subventions allouées pour l'année 2026, conformément aux propositions formulées par la commission des finances lors de sa réunion du 15 avril 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7,

VU la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment ses articles 9-1 et suivants,

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu l'adoption du BP 2026, et notamment les crédits alloués aux subventions pour les associations,

CONSIDERANT que la Ville de Honfleur apporte un soutien financier en direction des associations dans des secteurs aussi divers que l'action sociale, la santé, la jeunesse, les personnes âgées, les familles, le patrimoine, la culture et le sport.

CONSIDERANT que la dépense est inscrite au budget 2026 à la nature 65748 pour les associations et 65741 pour les particuliers.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances lors de sa réunion du 15 avril 2026.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le montant des subventions aux associations pour l'année 2026, selon les propositions formulées dans l'annexe jointe.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE, à l'unanimité :

Article 1 : D'attribuer au titre de l'année 2026 aux diverses associations les subventions détaillées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à faire mandater au représentant de chaque association le montant qui lui est accordé.

* Les Membres du Conseil Municipal adhérents d'une Association subventionnée n'ont pas pris part au vote pour leur association. :

- Erwan LE FLOCH, Président du Karaté club de l'estuaire
- Thomas MARTIN, Président du CSH Football
- Delphine THOMAS : Présidente de JSF
- Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire du Pion de Normandie
- Marlène FAUVEL, Secrétaire – association des Anciens Combattants
- Sébastien PERRIN, Président APE les p'tits Monets de Honfleur

Le Maire,
Nicolas PUBREUIL



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Tri 1	Association	Accord 2026
1: Asso. Locales	A.C.R.O. contrôle de radioactivité dans l'Ouest	100,00 €
1: Asso. Locales	CASIMIR	500,00 €
1: Asso. Locales	Asso des Conciliateurs de Justice de Basse-Nie	100,00 €
1: Asso. Locales	Association le Temps retrouvé	1 250,00 €
1: Asso. Locales	Le Pion de Normandie	200,00 €
1: Asso. Locales	Jeunes Séniors Familles	40 000,00 €
1: Asso. Locales	Jeunes Séniors Familles (subv except) fluides	3 700,00 €
1: Asso. Locales	Association Honfleur 1939/1945	500,00 €
1: Asso. Locales	APAEI - Parents/Amis d'Enfants Inadaptés Côte Fleurie	900,00 €
1: Asso. Locales	SSIAD Vallée d'Auge	800,00 €
1: Asso. Locales	Société "Saint Vincent de Paul"	900,00 €
1: Asso. Locales	Amicale des Anciens Combattants "tous conflits"	550,00 €
1: Asso. Locales	Amicale des Anciens Combattants "veuves et orphelins"	350,00 €
1: Asso. Locales	Photo-Club Honfleurais	800,00 €
1: Asso. Locales	Soc Nationale de Sauvetage en Mer	3 500,00 €
1: Asso. Locales	Chasseurs de la Basse-Seine rive sud	1 000,00 €
1: Asso. Locales	Asso des Démobilisés de Pennedepie/Vasouy	200,00 €
1: Asso. Locales	Asso. Honfleuraise les Vieux Gréments	1 000,00 €
1: Asso. Locales	Ecole du Chat de Honfleur	2 300,00 €
1: Asso. Locales	Société des Courses du Pays d'Auge	305,00 €
1: Asso. Locales	Amicale des Médailleurs du Travail	300,00 €
1: Asso. Locales	Visite des Malades dans Etbs Hospitaliers (VMEH)	150,00 €
1: Asso. Locales	Amicale Donneurs de sang bénévoles Honfleur / Canton	300,00 €
1: Asso. Locales	AVF Honfleur - Accueil des Villes Françaises	700,00 €
1: Asso. Locales	Association des amis de l'Eglise St Léonard de Honfleur	1 000,00 €
1: Asso. Locales	Amicale du Personnel Communal	32 000,00 €
1: Asso. Locales	Radio EVA Ecoute Vallée d'Auge	300,00 €
1: Asso. Locales	Association Honfleur Jardin	8 250,00 €
1: Asso. Locales	Association Honfleur Jardin (subv except)	1 000,00 €
1: Asso. Locales	Société des Marins de Honfleur	2 500,00 €
1: Asso. Locales	Proxim'Services du Pays d'Auge	2 000,00 €
	1: Asso. Locales	107 455,00 €
2: Asso. Diverses	La Prévention Routière du Calvados	200,00 €
2: Asso. Diverses	La Dame Blanche	300,00 €
2: Asso. Diverses	SOS AMITIE LE HAVRE	200,00 €
2: Asso. Diverses	CDAD14 - Conseil dep. d'accès au droit du Calvados	2 000,00 €
2: Asso. Diverses	Les Ecuries Saint Hélier	500,00 €
2: Asso. Diverses	Asso "Le Pays d'Auge"	300,00 €
2: Asso. Diverses	Association itinéraires	200,00 €
2: Asso. Diverses	CRIIRAD (rech et Info Indép sur la Radioactivité)	180,00 €
2: Asso. Diverses	Association pour les soins palliatifs en Calvados : ASPEC	500,00 €
2: Asso. Diverses	Pays d'auge cœur Normandie	800,00 €
2: Asso. Diverses	Secours Catholique	800,00 €
	2: Asso. Diverses	5 980,00 €
3: Asso. sportives	C.S.H. - Section Handball	12 000,00 €
3: Asso. sportives	Karaté-Club de l'Estuaire	1 500,00 €
3: Asso. sportives	Honfleur-Gym	4 000,00 €
3: Asso. sportives	Honfleur-Gym (subv except)	1 000,00 €
3: Asso. sportives	Club Honfleurais de Tennis de Table	2 500,00 €

3: Asso. sportives	Touques Escrime	400,00 €
3: Asso. sportives	Club Honfleurais d'Activités Nautiques	4 000,00 €
3: Asso. sportives	C.S.H. - Section Football (Activités Jeunes)	15 000,00 €
3: Asso. sportives	C.S.H. - Section Football (séniors)	8 500,00 €
3: Asso. sportives	Cap Forme EPGV	500,00 €
3: Asso. sportives	Tennis-Club Honfleurais	7 650,00 €
3: Asso. sportives	La Pétanque Honfleuraise	800,00 €
3: Asso. Sportives	Association CROQUAN	1 250,00 €
3: Asso. sportives	Judo Club du Pays d'Auge	3 900,00 €
3: Asso. Sportives	Le Lotus Blanc	700,00 €
3: Asso. sportives	Baseball Club de Honfleur	1 000,00 €
3: Asso. sportives	Société Colombophile "L'Hirondelle"	1 000,00 €
3: Asso. sportives	C.S.H. - Section Basket	1 200,00 €
3: Asso. sportives	Judo Club de Honfleur	4 500,00 €
3: Asso. sportives	Cercle Nautique de Honfleur (action 1)	3 000,00 €
3: Asso. Sportives	Cercle Nautique Ecole de Voile (action 2)	9 000,00 €
3: Asso. sportives	Cercle Nautique de Honfleur (action 3)	2 000,00 €
	3: Asso. sportives	85 400,00 €
4: Asso. Scolaires	Cascade	3 000,00 €
4: Asso. Scolaires	Asso Sportive du Collège Alphonse Allais	2 500,00 €
4: Asso. Scolaires	USEP Caubrière	700,00 €
4: Asso. Scolaires	APE les petits Monet de Honfleur	700,00 €
4: Asso. Scolaires	Asso sportive LPO Albert Sorel	2 500,00 €
4: Asso. Scolaires	APE La Marinière - école Caubrière	700,00 €
4: Asso. Scolaires	USEP Monet / Champlain	800,00 €
4: Asso. Scolaires	Coopérative scolaire Ecole de l'Acadie	1 200,00 €
4: Asso. Scolaires	Coopérative scolaire Ecole Caubrière cycle 2	1 200,00 €
	5: Asso. Culturelles	13 300,00 €
5: Asso. Culturelles	Asso des Amis d'Alphonse Allais	2 500,00 €
5: Asso. Culturelles	Asso Musicale et Chorale Erik Satie	1 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Association sous la Garenne / Les filmeurs	1 000,00 €
5: Asso. Culturelles	contre courant	3 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Société des Amis du Musée Eugène Boudin (SAMEB)	5 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Comité des Fêtes de Vasouy	750,00 €
5: Asso. Culturelles	Estuaire d'en Rire	28 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Asso "Le Comité des jumelages"	6 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Les z'ateliers de la tête de bois - Ateliers, médiation culturelle	1 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Les z'ateliers de la tête de bois - Festival Paroles-Paroles	15 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Compagnie du Souffle 14	600,00 €
5: Asso. Culturelles	Honfleur Harmonie (Ecole de Musique)	2 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Académie des Artistes Honfleurais	600,00 €
5: Asso. Culturelles	Culture et Patrimoine	2 500,00 €
5: Asso. Culturelles	Association Honfleur Lyrique	17 000,00 €
5: Asso. Culturelles	Société du Vieux Honfleur	1 600,00 €
	5: Asso. Culturelles	87 550,00 €

Total subventions (associations : 65748)	299 685,00 €
---	---------------------

total prime vélo VAE (particuliers : 65741)	2 000,00 €
--	-------------------